

Ein reing dè pareint

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Flandres, les ouvrières chantent, pendant leur délicat travail, des chansons flamandes, désignées sous le nom de *tellingén*, qui leur servaient jadis à compter le nombre des mailles faites dans un certain laps de temps.

Pendant le temps nécessaire à la récitation d'un vers, la dentellière faisait une maille et la maintenait par une épingle. Le nombre des vers débités déterminait ainsi le nombre des mailles ou des épingles. Dans les écoles de fileuses, les *tellingén* étaient pareillement chantées pour régler les divers mouvements du rouet. C'étaient des sortes de complaintes, des chansons à répétition, composées de fragments de thèmes populaires. La chanson des fileuses de Payerne, dont voici quelques couplets, en donne un charmant exemple :

Ainsi que moi, filait jadis
La reine Berthe, en ce pays... je file.
Par nos rouets, par nos chansons,
Les jours d'hiver nous abrégeons.
Nous filons, nous filons, ma fille et moi.

Quand ma voisine, sur le soir,
Avec sa nièce vient nous voir... je file.
Autour du feu nous nous rangeons,
Et toutes quatre nous chantons.
Nous filons, nous filons, ma fille et moi.

En filant on peut bien causer,
Mais du prochain ne faut gloser... je file.
Quand de médire on fait métier,
Le fil devient rude et grossier.
Nous filons, nous filons, ma fille et moi.

Filez, filez, mes chers enfants !
Filez d'accord, filez longtemps... je file.
Filez pour nous et nous pour vous :
C'est bien le destin le plus doux.
Nous filons, nous filons, ma fille et moi.

Une des plus anciennes chansons que l'on connaisse est celle des meuniers. Les meuniers ont toujours passé, d'ailleurs, pour de beaux parleurs, et, à plus forte raison, pour des chanteurs experts. Cette chanson rappelle leurs occupations en y mêlant une légende, celle d'une fille mariée malgré elle :

Pilons, pilons l'orge
Pilons l'orge, pilons là...
Mon père m'y maria
Pilons l'orge, pilons-là,
A un vilain m'y donna...

Et l'aventure de la fille malheureuse se poursuit en un nombre infini de couplets, interrompu sans cesse par une sorte d'imitation du bruit du travail.

Les chansons des vigneron, comme s'ils étaient égayés par avance, malgré leurs peines, par le vin, sont presque toujours joyeuses, au contraire. Dieu sait s'ils ont trouvé mille façons de célébrer la vigne. Une des plus célèbres énumère toutes les opérations par lesquelles passe cette vigne, espoir de tant de travailleurs ! On la montre de « plante en pousse », de « pousse en fleur », de « fleur en graine », puis en « vert », en

« mûr », en « coupe », en « cuve », en « tonne », en « bouche ».

« A Lavaux, nous dit M. Vuilliezin, les effeuilles et les vendanges se faisaient au milieu des chants. Les chanteurs s'entre-répondaient. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se redisait de vigne en vigne, et de refrain en refrain jusqu'à Vevey.

Les marins ont aussi leurs chansons. Il en est une qui est devenue légendaire ; dans sa naïveté, elle n'est pas sans grâce :

Nous sommes bons pilotes
Qui conduisons au port ;
Nous connaissons les côtes
Et l'étoile du Nord.

Et arrive ce refrain d'une amusante crânerie :

Pour bien aimer
Faut être homme de mer,
Les matelots
Aim' au milieu des flots !

Il n'y a plus de *savetiers*, nous dit Jean Frolo du *Petit Parisien*, auquel nous avons emprunté plusieurs détails sur ce qui concerne les chansons des ouvriers en France ; le moindre teneur d'échoppe s'intitule *cordonnier* et prendrait la première désignation pour une insulte. Autrefois, les *savetiers* s'enorgueillissaient de leurs titres. Ils avaient une procession annuelle qui était très pompeuse, et ce jour-là ils chantaient un refrain qui célébrait leur métier, qui le mettait hors de pair, et terminait ainsi :

Place à messieurs de la savaterie !

Bref, tous ceux qui ont manié un petit outil ont chanté, et leurs peines leur paraissaient plus légères.

La Croix-d'Ouchy.

« Il y a bien longtemps que nous sollicitons, de la Compagnie du funiculaire, l'installation d'une station, nous disait l'autre jour un habitant de la Croix-d'Ouchy, en dégustant avec nous une bouteille d'excellent vin rouge de Saint-Saphorin, sur la terrasse ombragée d'un établissement bien connu des Lausannois. L'arrêt des Jordils n'est pas éloigné c'est vrai, mais il ne répond guère à nos désirs, très légitimes. Nous sommes appuyés, dans nos revendications, par les habitants du boulevard Industriel et du boulevard de Grancy, où devrait être établie la station correspondante, que justifie d'ailleurs le développement constant de ces quartiers. Il paraît cependant que cela ne suffit pas, car rien ne nous fait prévoir la réalisation prochaine de nos vœux. »

Tandis que nous causions, le ciel s'était couvert. Sur la route, un vent violent soulevait des nuages de poussière et, déjà, de grosses gouttes de pluie commençaient à tomber.

Et chacun de déguerpir. Plusieurs consommateurs se pressèrent du côté du funiculaire, pestant de devoir redescendre jusqu'aux Jordils.

— Vous voyez, me dit mon interlocuteur, n'ai-je pas raison ? Entrez un moment, en attendant que l'orage cesse. Nous voulons vous prouver que si l'on ne nous accorde guère les petites faveurs que nous demandons, nous n'en sommes pas moins de bons citoyens... Que dites-vous de cela ?... Je suis sûr que vous ne l'avez pas vu, et vous n'êtes pas le seul.

Il me tendit une photographie représentant un élégant arc-de-triomphe. Quatre pieds massifs, en verdure, surmontés de vases dans lesquels de magnifiques plantes d'ornement étalaient leur somptueux feuillage, étaient reliés par des guirlandes relevées au centre en forme de dais. Au sommet, une croix fédérale, en lierre, à laquelle était suspendue une corbeille de fleurs. De chaque côté de la route, des mâts enguirlandés, reliés à l'arc principal par des guirlandes, et dessinant deux portiques plus petits.

L'ensemble était très artistique et devait produire un bel effet.

— Mais qu'est-ce que cela ? demandai-je.

C'est tout simplement l'arc-de-triomphe élevé par les habitants de la Croix-d'Ouchy, à l'occasion des fêtes universitaires. Il nous a bien fallu le faire photographier, pour qu'on y croie. Le temps était si mauvais le mardi, jour de la course à Montreux et de la soirée vénitienne, que bien peu de personnes ont pu apprécier notre travail.

— C'est en effet bien regrettable, répondis-je, car votre arc-de-triomphe est, sans contredit, l'un des plus beaux motifs de décoration de nos dernières fêtes.

— Eh bien, me fit-il en souriant, ne méritons-nous pas une compensation ?

— Sans doute, et bien que ce ne soit pas précisément à la compagnie du Lausanne-Ouchy de récompenser votre patriotisme, espérons néanmoins qu'elle voudra bien donner le bon exemple. Vos vœux sont du reste ceux des nombreux Lausannois qui apprécient les délicieuses promenades, dont la Croix-d'Ouchy est le centre.

— Puisse la Compagnie vous entendre ! me dit mon interlocuteur, en me serrant la main.

Ein reing dè pareint.

On gaillà qu'est z'u l'autro dzo pè Mordze po l'einterrà d'on cousin germain qu'étai moo, tràovè à la gâra, ein saillesseint dâo trein, on autro cousin, que l'atteindâi, et n'ont pas pu sè derè : atsi-vo ! sein allâ partadzi on demi. Tot ein bévesseint on verro, l'ont dévezâ dâo

moo, qu'étai on bin dzeinti coo, et trovont ti dou que l'étai bin dè regrettà.

Lo gaillà qu'arrevàvè pè lo trein, étai venu avoué sè z'haillons dè grisette et son tsapé dè paille, et quand ve l'autro tot vetu ein nâi et avoué on grand tsapé, lài fà :

— Por mè su venu sein fèrè tant d'his-toirès, kâ su mau à me n'èse avoué mon tsapé dè coumenion, et mè z'haillons dè noce.

— Portant, lài repond son cousin, quand on va à ne n'einterra ein reing dè pareint, l'est pe convenablo dè se veti ein nâi et dè mettrè lo grand tsapé.

— Acque! se lài fà l'autro, vo z'autrès dzeins dè pè la vela, vo z'êtes bin drôlo; et mè ye dio que se faut tant dè manâirès et dè complimeints, n'ia pemin dè pliesi d'allâ à ne n'einterrâ!

POMPON.

PAR J. BARANCY.

(FIN)

Plusieurs mois plus tard seulement, l'idée me vint de retourner à la chaumine.

Les deux pommiers dont les branches effleuraient son toit étaient maintenant couverts de feuilles délicates, car avril naissait à peine et, assise sur le seuil de la porte ouverte au doux soleil printanier, une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, très pauvrement vêtue, cousait d'un air mélancolique.

A mon approche, elle leva la tête et ses yeux bleus m'interrogèrent.

— Je voulais en passant, lui dis-je, savoir des nouvelles du père Narcisse et de sa femme. Ne pourrais-je les voir ?

— Ma grand'mère est à la ville, répondit-elle d'une voix harmonieusement timbrée; quant à mon pauvre grand-père, il est mort depuis trois mois.

Le vieil infirme était mort! Soudain les paroles de Laïde me revinrent en mémoire : « Si Pompon ne rentrait plus, il mourrait d'ennui... »

Et le petit frisson d'autrefois me courut encore sur la chair.

— De quoi est mort votre grand-père ? demandai-je à la jeune fille.

— Il était très vieux, dit-elle, et n'avait plus, le pauvre, tout son esprit à lui. Il est mort d'ennui parce que... peut-être ne le croirez-vous pas et c'est vrai pourtant! parce que... Pompon, un chat auquel il tenait beaucoup, a quitté le logis et n'est plus revenu. Que voulez-vous ? On aurait cru un petit enfant pour l'entendement. N'empêche que nous avons un gros chagrin, allez!

Du revers de sa main, elle essuya deux larmes qui glissaient sur ses joues.

— Entrez, monsieur, reprit-elle, ma grand'mère sera bientôt là.

J'aurais bien voulu rester quelques instants de plus avec cette charmante fille, dont les yeux clairs, souriants en dépit de sa tristesse, donnaient un charme étrange à son visage hâlé de petite paysanne, mais l'idée de revoir Laïde mettait un vague effroi au fond de mon âme, comme si, réellement, j'eusse été la seule cause de son deuil.

Je la quittai donc et elle ne me retint pas, mais elle me suivit des yeux, car, en me retournant, je l'aperçus, baissant brusquement la tête sur son ouvrage et je contemplai une minute son gracieux profil incliné.

Il se passa bien ensuite six semaines sans que je fusse à même de quitter l'auberge; mais dans cet intervalle je questionnai quelques personnes sur les habitants de la chaumine, et j'appris ainsi que Laïde Verlet se trouvait dans la misère depuis la mort de son mari, parce qu'on lui avait supprimé la modeste pension dont il bénéficiait. Maintenant, elle n'arrivait plus à subvenir à ses besoins et sa petite-fille Germaine allait être forcée de se placer comme servante. Que deviendrait alors la pauvre aïeule, à son âge, isolée dans cette campagne ? Encore fallait-il que Germaine trouvât une place avant la Notre-Dame d'août, chose peu probable.

Sans trop savoir pourquoi, je me montrai dès lors nerveux et inquiet et je me surpris m'accusant de leur sort précaire.

Je cherchais bien à me persuader qu'elles ne pouvaient y échapper, le vieux Narcisse étant depuis longtemps condamné par son infirmité, mais j'eus beau faire, je pensais toujours à Laïde ainsi qu'à Germaine, à Germaine surtout dont le joli visage me suivait jusque dans mes rêves, et cela me faisait grande pitié de savoir qu'elle souffrait, si bien que, n'y tenant plus, je demandai un jour à mon père s'il ne la voudrait point comme servante à l'auberge, lui affirmant qu'on la disait sage et travailleuse autant que jolie.

Mais mon père refusa, alléguant que ce qu'il fallait à l'auberge, c'était une bonne grosse maman et non pas une jeune et jolie fille.

Cette réponse me peina beaucoup et, le tantôt, mû par je ne sais quel sentiment, je me rendis à la chaumine où, cette fois, je rencontrai Laïde.

Elle me reconnut très bien et, Germaine lui ayant fait part de ma précédente visite, elle me remercia et me raconta ses peines comme à un ami.

Bien qu'elle ne m'en priât pas, je lui promis de m'occuper d'elles. Mon père connaissait beaucoup de gens et nous trouverions bien quelque bonne âme compatissante à leur misère.

Enfin, je les réconfortai de mon mieux et les laissai moins chagrines.

Huit jours après, je leur fis une nouvelle visite, puis encore le semaine suivante.

Elles étaient de plus en plus pauvres et attendaient avec une impatience quasi fébrile la louée des domestiques.

— Ah ? murmurait parfois Laïde, en arrivant à regretter son mari plus encore pour ses modiques ressources que pour lui-même, ah ! si Pompon n'était pas parti ! L'ingrat Pompon !

Hélas ! n'était ce pas moi qu'elle aurait dû accuser ? N'étais je pas la cause indirecte de leur détresse ?

Oui, certes, et j'éprouvais une joie à me le répéter parce que, ayant causé le mal, je devais maintenant y remédier, et je ne voyais qu'un moyen d'atteindre mon but, moyen qui faisait battre mon cœur d'aise quand j'y réfléchissais.

— Je... je voudrais me marier, dis-je un jour à mon père, et si vous y étiez consen-

tant, je prendrais pour femme... Germaine Verlet.

— Cette petite que tu me conseillais de louer servante à l'auberge ? Allons, tu es fou !

— C'est que je lui dois une réparation, répliquai-je maladroitement.

Et comme il me regardait, ne comprenant pas, je lui pris les mains, le forçai à s'asseoir et lui racontai, ce que je n'avais pas encore fait, l'aventure du fameux lapin de garenne fricassé par moi-même, auquel je me gardai bien de goûter et que mes camarades déclarèrent n'être qu'un vulgaire lapin de choux...

— Brigand ! me dit-il, en riant malgré lui, le singulier ragoût que tu nous as servi là.

Il riait, il était désarmé ; j'en profitai pour plaider ma cause et, mon éloquence amoureuse m'entraînant toujours, il dut m'interrompre.

— Eh ! fit-il, que je la connaisse au moins, cette petite ! Je ne regarde pas à l'argent, mais faut-il encore qu'elle possède bien les qualités dont tu me parles...

Je me levai et j'embrassai avec effusion mon père, le meilleur père du monde entier.

Un mois après, j'épousai Germaine et il y eut, à cette occasion, un grand festin dont on garde encore le souvenir à Mégis.

Voici longtemps de cela et bien des événements se sont passés depuis. La vieille Laïde, qui vint demeurer chez nous, est morte ainsi que mon père. Que Dieu ait leurs âmes ! Nous les avons bien regrettés et les regrettons encore.

Il nous est arrivé les premières années de notre mariage une trinité de beaux enfants dont l'aîné, un garçon épris de grand air et de liberté, n'a aujourd'hui, comme moi autrefois, qu'une passion en tête : celle de la chasse. Mais s'il a mes goûts, il n'a point ma maladresse et Tant-Belle, une descendante de Tout-Beau, est joliment fière de son maître.

Je ne lui ai jamais raconté à la suite de quelle circonstance j'ai épousé sa mère ; ma chère femme elle-même l'ignore encore, mais c'est égal, je ne croyais pas me préparer un avenir si tranquille et si heureux en tuant, un soir de méchante humeur, Pompon, le chat du vieux Narcisse.

Statues. — Nous apprenons avec plaisir que, sous l'initiative de l'un d'entr'eux, quelques Lausannois ont eu la charmante et généreuse idée d'acquérir, par le produit d'une souscription, les deux belles et grandes statues de *Démotène* et de *Sophocle*, placées à l'occident du Temple de St-François, pendant les fêtes universitaires. Ces statues, gracieusement offertes à la Municipalité de Lausanne, pour être placées sur la promenade de Montbenon, ont été déposées provisoirement, il y a déjà bien des jours, dans le sous-sol du Palais-de-Justice. Puissent-elles ne pas y rester trop longtemps.

Montbenon est en fleurs, ses beaux ombrages et ses pelouses sont superbes, et nous sommes persuadés que ces deux grands personnages de la Grèce